

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés :

Monsieur Sami Ben Amor, demeurant au 10 rue de Carthage, Tunis,

et

Madame Leila Trabelsi, demeurant au 25 avenue Habib Bourguiba, Tunis,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la location d'un appartement situé au 5 rue Ibn Khaldoun, Tunis.

Article 2 - Durée

Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1er février 2026.

Article 3 - Loyer

Le loyer mensuel est fixé à 850 TND, payable le 5 de chaque mois.

Article 4 - Engagements

Le locataire s'engage à respecter les règles de copropriété et à maintenir le logement en bon état.

Fait à Tunis, le 20 janvier 2026

Signatures :

Le Bailleur : _____

Le Locataire : _____